

Zones d'habitat : enquête d'utilité publique

Les enquêtes d'utilité publique, parcellaire et de mise en conformité du PLU concernant la zone d'aménagement concerté multisites, se dérouleront jusqu'au **vendredi 1^{er} août 2008** inclusivement.

Les dossiers peuvent être consultés en mairie du lundi au vendredi de 8 h 45 à 16 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h (sauf jours fériés).

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie :

- le mercredi 16 juillet de 13 h à 16 h 30,
- le vendredi 25 juillet de 8 h 45 à 11 h 45,
- le vendredi 1^{er} août de 14 h à 16 h 30.

La mairie aux horaires d'été

Changement d'horaires : jusqu'au 31 août la mairie vous accueille du lundi au vendredi de 8 h 45 à 16 h 30 et le samedi de 9 h à midi.

La navette du marché

Vous êtes nombreux à utiliser chaque dimanche la navette qui vous conduit de Sémaphore à la place de la Commune-1871. Gratuit, ce moyen de transports facilite les déplacements dans le centre-ville, limite les problèmes de stationnement aux abords du marché, désengorge le cours des Perches et permet de se rendre au marché dominical plus simplement.

Toutefois la navette sera exceptionnellement suspendue les dimanches 3, 10, 17 et 24 août.

Pour une meilleure accessibilité du marché et une fluidité de la circulation, nous vous recommandons d'emprunter la navette dès sa reprise le 31 août.

COMITÉ DES FÊTES

Les prochains rendez-vous



■ DIMANCHE 30 AOÛT 2008

Course cycliste Pascal Bedu

Organisée en collaboration avec l'Étoile Cycliste Clermontoise. Premier départ donné à 13 h 30 pour les minimes, pupilles, poussins - 15 h 30 pour la catégorie "seniors". Venez encourager les coureurs !

■ LES 6 ET 7 SEPTEMBRE 2008

Cébazat Terroir en Fête

9^e édition : "Du blé au pain"

Animations le samedi : "La bande à Bardet" et dimanche : groupe folklorique "Les enfants de l'Auvergne". Les deux jours, promenade en charrette tirée par des bœufs, gratuit pour les enfants.

Animation autour du battage à l'ancienne - exposition de matériels anciens - démonstration sculpteur à la tronçonneuse - découverte d'anciens métiers - Présence des confréries de

la région Auvergne - Produits du terroir - Artisanat d'art... Repas du terroir sur place samedi midi et soir et dimanche midi

Parc Pierre-Montgroux, de 10 h à 22 h samedi, et de 10 h à 18 h dimanche.

■ DIMANCHE 19 OCTOBRE 2008

Élection officielle

"Miss Auvergne 2008"

16 h à Sémaphore

Sous l'égide du Comité Miss France présidé par Madame Geneviève de Fontenay. Vous avez entre 18 et 25 ans, vous mesurez au moins 1,70 mètre ? Alors n'hésitez pas à poser votre candidature pour l'élection de Miss Auvergne 2008. Pour tout renseignement et pour obtenir un dossier d'inscription, contactez Michèle Bernon au 04 73 24 75 30 ou au 06 08 40 50 68 ou par mail comite.des.fetes.cebazat@wanadoo.fr

Devenez ACTEUR de la lutte contre le cancer !

La ligue contre le cancer vous rappelle son nouveau défi : la récupération des téléphones portables (téléphone + batterie). Cette opération permet de recycler les composants des terminaux et des batteries pour la protection de l'environnement et de réutiliser, de reconditionner et de revendre ces portables à des prix très accessibles dans des pays en voie de développement. Cette vente permet de dégager des fonds pour la lutte contre le cancer. Ces fonds sont réinvestis dans les trois grandes missions de la Ligue contre le cancer :

- ✓ financement de la recherche
- ✓ aides aux malades : équipements de pointe, confort, soutien psychologique...
- ✓ information, prévention, dépistage.

En déposant votre ancien téléphone portable, vous aidez les malades et vous protégez votre environnement. Un nouveau point de collecte est disponible à la mairie de Cébazat. Faites un p'tit geste sympa, pour la lutte contre le cancer... Donnez vos anciens téléphones portables !

Pour tout renseignement : Ligue contre le Cancer - Comité du Puy-de-Dôme
19, boulevard Berthelot - 63400 Chamalières - Tél. 04 73 19 29 49



PEINTURE

Gilles Cohendy expose à la Maison du parc



Les toiles de Gilles Cohendy, artiste local reconnu, seront exposées du 26 septembre au 24 octobre à la Maison du parc Pierre-Montgroux. Le peintre présentera

une série d'œuvres expressionnistes figuratives, vives et lumineuses. Cette exposition est une invitation au voyage et au souvenir, à découvrir tous les jours de 15 h à 18 h.

CAVA

C'est notre anniversaire !

Le Comité d'animation des Vergers d'Aubeterre vous invite à célébrer son 25^e anniversaire **samedi 4 octobre à 20 h 30 à Sémaphore** lors d'une soirée cabaret surprenante et imprévisible. Les adhérents du CAVA présenteront un spectacle humoristique, composé de sketches, de chorégraphies insolites et de chansons. La chorale du CAVA se produira avec de nouvelles chan-

sons, accompagnée par un orchestre. La soirée se poursuivra sur la piste de danse avec l'orchestre Laure Forestier.

Tarifs spectacle et soirée dansante : 10 euros

Réservation de place à partir du 1^{er} septembre au local du CAVA 3, impasse du Pont - Cébazat

Visitez le site du CAVA : pagesperso-orange.fr/cava.cebazat/



L'atelier-théâtre du mercredi avec Le Cri

La Ville de Cébazat propose à partir de la rentrée 2008 l'atelier-théâtre du mercredi "Au pays des enfants sur scène" animé par le Théâtre du Cri, avec William Barbiéri et Joëlle Vila.

Le but de cet atelier est de transmettre aux enfants le fruit de l'expérience théâtrale tant en matière de pédagogie (plus de quinze ans de pratique d'ateliers) que sur le plan artistique, ce qui fait aujourd'hui l'identité théâtrale du Cri. Il s'agit de donner à l'enfant de multiples outils d'expressions afin qu'il puisse donner le meilleur de lui-même dans l'acte créatif. Cet atelier sera ouvert aux enfants de 8 à 12 ans, tous les mercredis de septembre à juin (nombre de places limité).

Une première rencontre d'informations aura lieu le mercredi 17 septembre à partir de 14 h à la salle Joseph-Prugnard.

- Enfant résidant à Cébazat : 50 €.
- Enfant résidant hors Cébazat : 75 €.

Renseignements : Théâtre du cri
17, rue des Farges - 63118 Cébazat
Tél. 04 73 24 51 46

Ouverture des parcs

Le parc Pierre-Montgroux est ouvert tous les jours :

- de 7 h 30 à 22 h 30 jusqu'au 31 juillet.
- de 7 h 30 à 22 h du 1^{er} au 31 août
- de 7 h 30 à 21 h 30 du 1^{er} au 28 septembre

L'aire de jeux La Couchet est ouverte tous les jours :

- de 8 h 30 à 22 h jusqu'au 31 juillet
- de 8 h 30 à 21 h 30 du 1^{er} au 31 août
- de 8 h 30 à 21 h du 1^{er} au 28 septembre

Le Domaine de La Prade est ouvert les dimanches et jours fériés :

- de 10 h à 21 h 30 jusqu'au 31 juillet
- de 10 h à 21 h du 1^{er} au 31 août
- de 10 h à 20 h 30 du 1^{er} au 28 septembre

Conseil municipal des jeunes

Jeunes Cébazais, nous vous offrons la parole, à vous de la prendre !

La volonté de la nouvelle équipe municipale est d'offrir aux jeunes la possibilité de s'impliquer dans la vie de la commune tout en développant leur apprentissage de la citoyenneté.

Pour ce faire, elle a décidé de mettre en place un conseil municipal pour les jeunes habitant Cébazat et nés entre le 1^{er} janvier 1995 et le 31 décembre 1997.

Pour plus d'information, consultez le site Internet de la Ville : www.cebazat.fr

Pour que cette ambition devienne réalité, les jeunes, électeurs et candidats doivent s'inscrire sur la liste électorale. Des élections seront organisées pour désigner les 21 représentants qui siègeront durant deux ans.

Le mode d'élection est un scrutin plurinominal majoritaire à un tour.

Des précisions sur le projet vous seront communiquées dans le prochain magazine. Une réunion d'information pour les jeunes et les parents sera organisée mi-octobre.

CCAS :

plan canicule 2008

L'été 2003 a mis en évidence l'isolement et la solitude d'un grand nombre de personnes âgées. Afin de prévenir les conséquences d'une nouvelle canicule, le maire de la commune de Cébazat est tenu de recenser, à titre préventif et à leur demande ou à la demande d'un proche ou d'un tiers, les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et les adultes handicapés. Pour permettre un suivi individuel par la ville et afin de faciliter l'intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement d'un plan d'alerte par le préfet, nous invitons les personnes concernées et qui le souhaitent à venir s'inscrire ou à signaler une situation à risque sur le registre confidentiel du CCAS de la mairie (04 73 16 30 30).

CONFÉRENCE

Tous acteurs de l'eau

La municipalité lance des actions en direction des Cébazais sur les thèmes de l'environnement et de l'eau.

Conférences-débats

Le 24 octobre à sémaphore : lancement officiel de conférences débat, au sein de plusieurs communes de l'agglomération clermontoise, sur le thème "Tous acteurs de l'eau". Cette manifestation, gratuite, sera ouverte à tous les cébazais.

En première partie sera projeté un film d'une quinzaine de minutes, réalisé par Christian Bouchardy, sur le thème : gestion des cours d'eau périurbains de l'agglomération (Bédât, Auzon, Tiretaine...). Différents sujets seront abordés, comme la qualité des eaux, la notion d'écosystème et de richesse biologique, l'aspect historique, dans le but d'informer, de sensibiliser les habitants, de valoriser les rivières, de démontrer que l'eau est un patrimoine commun.

La soirée se poursuivra par une conférence-débat, en présence de Serge Godard, président de Clermont communauté, d'élus locaux, de Chris-



tian Bouchardy, des directeurs de la Direction Régionale de l'Environnement - Auvergne, de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, d'EDF...

Stand d'information

Pour compléter ce dispositif d'envergure, les 6 et 7 septembre, pendant la manifestation "Cébazat Terroir en fête", un stand d'animation et de documentation tenu par des agents du Centre Permanent d'Information sur l'Environnement (CPIE) sera à votre disposition, pour vous informer sur l'écosystème de nos rivières, répondre à toutes vos questions sur la problématique de l'eau et vous apporter des solutions simples et efficaces de votre gestion de l'eau au quotidien.

L'information municipale continue. La distribution du magazine d'information de votre ville, assurée par un prestataire de services, nécessite certaines règles pour une distribution optimale. Si vous ne recevez pas le magazine, vérifiez que votre boîte aux lettres soit visible, suffisamment grande, ou assurez-vous que l'accès aux boîtes aux lettres des immeubles et résidences équipés d'interphones soit possible. Pour toutes les boîtes aux lettres comportant l'autocollant "Stop pub", aucun document n'est alors inséré, y compris le magazine municipal. Pour signaler une non-distribution du magazine, contacter le service communication de la mairie au 04 73 16 30 30, qui en informera le prestataire.

L'info continue : Le magazine est disponible à la mairie et consultable en ligne sur le site Internet de la Ville www.cebazat.fr

